

## Rubrique 1 Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial Isonet E 100 Diff.

Synonyme

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Utilisation Phéromone pour perturber l'accouplement

Utilisations  
déconseillées

### 1.3 Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité

Fabricant CBC (Europe) S.r.l.

Adresse  
Via Zanica 25  
24050 Grassobbio (BG), Italie

E-mail Biogard\_sdsondemand@pec.it

Fournisseur Andermatt Biocontrol Suisse AG

Adresse  
Stahlermatten 6  
6146 Grossdietwil, Suisse

Téléphone +41 (0)62 917 5005

E-mail sales@biocontrol.ch

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone 145 (Tox Info Suisse)

## Rubrique 2 Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Selon règlement CLP (EC) No. 1272/2008 [CLP] :

Skin Irritation 2

Aquatic Chronic 3

### 2.2 Éléments d'étiquetage

H315: Provoque une irritation cutanée

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets durables.

EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Symboles et indications de danger:

SP 1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Garder sous clef.

Tenir hors de portée des enfants.

Lavez-vous soigneusement les mains après utilisation.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant la consommation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/des lunettes de protection/un dispositif de protection du visage.

Enlevez immédiatement les vêtements contaminés.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau.

AU CONTACT DES YEUX: Rincez doucement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez vos lentilles de contact si possible. Continuez à rincer.

Ne pas laisser entrer dans l'environnement.

Recueillir le produit déversé.

Éliminez le produit/conteneur dans un point de collecte spécial pour les matières dangereuses.

Désignation des dangers :



Mention d'avertissement: Attention

## 2.3 Autres dangers

La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistant, bioaccumulative, toxic) et pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, very bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

## Rubrique 3 Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Ce produit est une préparation

### 3.2 Préparations

Préparation composée de substances figurent ci-après avec autres mélanges inoffensifs

Nom	CAS-Nr EU-Nr	Classification	Concentration (%)
(Z)-9-Dodecyl acetate	16974-11-1 241-054-7	Skin Irritation 2, H315	80 - 95
2,6-di-tert-butyl-p-cresol	128-37-0 204-881-4	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	2

## Rubrique 4 Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Remarques générales	Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Après inhalation	Fournir de l'air frais. Consultez un médecin en cas d'irritation respiratoire.
Après contact avec la peau	Laver immédiatement à l'eau tiède et au savon et bien rincer.
Après contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau les yeux ouverts pendant plusieurs minutes. Demandez un avis médical.
Après ingestion	Se rincer la bouche à l'eau. Boire assez de l'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir rubrique 11

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique. Aucun antidote spécifique connu.

## Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:	Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), poudre d'extinction, eau pulvérisée / brouillard d'eau, éteindre les grands incendies avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool
Moyens d'extinction inappropriés:	Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Dangers particuliers causés par la substance, ses produits de combustion ou les gaz qui en résultent : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Protection respiratoire indépendante.  
Collecter eaux d'extinction séparément et ne laisser pas entrer les égouts.

## Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence  
Éviter le contact avec les yeux ou la peau.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement  
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans les cours d'eau.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage  
Pomper le matériel ou recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Manipulez le matériel ramassé conformément à la section Élimination. Ventilé la zone concerné.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques  
Rubrique 7, 8 et 13.

## Rubrique 7 Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger  
Assurer une ventilation et une évacuation adéquates sur le lieu de travail.  
Évitez tout contact avec les yeux et la peau.  
Tenir à l'écart des sources d'inflammation. Ne pas fumer, manger ou boire dans la zone de travail.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités  
Respectez toutes les législations locales et nationales sur le stockage des produits dangereux pour l'eau.  
A conserver séparément des agents oxydants et de l'acide.  
Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil.  
Stocker dans des conditions fraîches et sèches dans des conteneurs hermétiquement fermés. La température de stockage ne doit pas dépasser 5°C.  
A stocker séparément des denrées alimentaires et des aliments pour animaux.  
Dégage des odeurs : à stocker séparément des produits sensibles aux odeurs.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)  
Produit phytosanitaire.

## Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle  
Le produit contient des produits chimiques. Cette fiche de données de sécurité est seulement valable au cas d'emballage endommagé et le produit s'écoule. 2,6-di-tert-butyl-p-cresol (CAS 128-37-0): VME 10 mg/m<sup>3</sup>
- 8.2 Contrôles de l'exposition
- |                               |  |
|-------------------------------|--|
| Protection des yeux/de visage | Lunettes de protection   |
| Protection de la peau         | Gant de protection (caoutchouc nitrile, néoprène)  |
| Protection respiratoire       | Pas nécessaire   |
| Risques thermiques            | Pas nécessaire   |
| Autres                        | Ne pas manger, boire, fumer ou renifler sur le lieu de travail.<br>Lavez-vous les mains avant les pauses et à la fin du travail.<br>Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.<br>Enlevez immédiatement les vêtements contaminés et trempés. |

## Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Liquide
Couleur	Incolore - jaunâtre
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Non déterminé
Valeur du pH	6.5
Point de fusion	Non déterminé
Point d'ébullition	145 - 147 °C / 8 mm HG
Point d'inflammation	151 °C
Taux d'évaporation	Non déterminé
Inflammabilité	Non déterminé
Limite inférieure et supérieure d'explosibilité	Non déterminé
Pression de vapeur (20 °C)	2.22 × 10 <sup>-3</sup> mm Hg
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité	0.881 - 0.882 g/cm <sup>3</sup> (25 °C)
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau	À peine soluble dans l'eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau	> 10000
Température d'auto-allumage	Non déterminé
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité	5.0 - 5.5 c.s.
Propriétés explosives	Non explosif (selon appréciation)
Propriétés comburantes	Non oxydatif (selon appréciation)

## 9.2 Autres informations

Aucun

## Rubrique 10 Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si les règlements / instructions de stockage et de manipulation sont respectés.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Si utilisé selon l'usage prévu, aucune réaction dangereuse

### 10.4 Conditions à éviter

Voir rubrique 7

### 10.5 Matières incompatibles

Acides forts, oxydants forts.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone mais pas de décomposition si utiliser selon le mode d'emploi.

## Rubrique 11 Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	((E,Z)-7,9-Dodecadienyl acetate (CAS 55774-32-8) Orale LD <sub>50</sub> : > 5000 mg/kg (rat) Cutanée LD <sub>50</sub> > 2000 mg/kg (rat) Respiratoire CL <sub>50</sub> > 5.29 mg/l (Z)-9-Dodecenyl acetate (CAS 16974-11-1)
----------------	---

	Orale LD <sub>50</sub> : > 5000 mg/kg (rat)
	Cutanée LD <sub>50</sub> > 2000 mg/kg (rat)
	Respiratoire CL <sub>50</sub> > 5.29 mg/l
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Irritant
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Légèrement irritant
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Pas de sensibilisation
Mutagénicité sur les cellules germinales	Pas de données disponible
Cancérogénicité	Non pertinent, l'exposition ne dépasse pas le niveau de fond naturel
Toxicité pour la reproduction	Non pertinent, l'exposition ne dépasse pas le niveau de fond naturel
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Pas de donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Pas de donnée disponible
Danger par aspiration	Pas de donnée disponible

## Rubrique 12 Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aiguë (courte durée)

Poissons	LC <sub>50</sub> / 96 h: 6.35 mg/l ((E,Z)-7,9-Dodecadienyl acetate (CAS 55774-32-8)) LC <sub>50</sub> / 96 h: 6.35 mg/l ((Z)-9-Dodecenyl acetate (CAS 16974-11-1))
Crustacés	Pas de donnée disponible.
Algues/plantes aquatiques	EbC <sub>50</sub> 0.38 mg/l ((E,Z)-7,9-Dodecadienyl acetate (CAS 55774-32-8)) EbC <sub>50</sub> 0.3 mg/l, ErC <sub>50</sub> 1.3 mg/l ((Z)-9-Dodecenyl acetate (CAS 16974-11-1))
Autres organismes	EC <sub>50</sub> / 48 h: 0.38 mg/l (Daphnia) ((E,Z)-7,9-Dodecadienyl acetate (CAS 55774-32-8)) EC <sub>50</sub> / 48 h: 1.1 mg/l (Daphnia) ((Z)-9-Dodecenyl acetate (CAS 16974-11-1))

#### Toxicité chronique (longue durée)

Poissons	Pas de donnée disponible
Crustacés	Pas de donnée disponible
Algues/plantes aquatiques	Pas de donnée disponible
Autres organismes	Pas de donnée disponible

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradabilité abiotique	Le produit est facilement biodégradable.
Dégradabilité physique et photochimique	Pas de donnée disponible
Biodégradation	Le produit est facilement biodégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage octanol-eau	Pas de donnée disponible, exposition peu probable
Facteur de bioconcentration	Pas de donnée disponible, exposition peu probable

### 12.4 Mobilité dans le sol

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement	Pas de donnée disponible, exposition peu probable
Tension superficielle	Pas de donnée disponible
Adsorption/lixiviation	Pas de donnée disponible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La préparation ne contient pas des substances vPvB et pas des substances PBT. Le produit est facilement biodégradable.

## 12.6 Autres effets néfastes

Aucun connu

## 12.7 Autres informations

Aucun

## Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Elimination de Produit/ Emballage	Éliminer conformément aux réglementations officielles. Éliminez les emballages conformément aux réglementations officielles. Ne doit pas être éliminé dans une décharge de déchets domestiques. Ne pas laisser entrer dans les égouts ou les cours d'eau. Ne jamais réutiliser ou remplir à nouveau des conteneurs vides.
Code/marquage des déchets conforme à OMOD	Aucun
Information important pour le traitement des déchets	Aucun
Information important pour le traitement d'eau sale	Aucun
Autre recommandation pour le traitement des déchets	Aucun

## Rubrique 14 Informations sur les transports

**Transport domestique**  
**Transport maritime**  
**Transport aérien**

## Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Habilitations	Aucune connue
Restrictions d'usage	Aucune connue

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité n'a été effectuée. Les substances actives de ce mélange sont enregistrées au titre de REACH, article 15 du règlement (EC) Nr. 1907/2006.

## Rubrique 16 Autres informations

Ces informations s'appliquent uniquement au produit ci-dessus et ne doivent pas s'appliquer si le produit est utilisé avec d'autres produits. Les informations sont correctes et complètes au meilleur de nos connaissances actuelles, mais aucune garantie n'est donnée. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final d'utiliser le produit correctement.

i Révision

Adapté au règlement (EG) Nr. 1272/2008 [CLP]

Date

09.03.2021